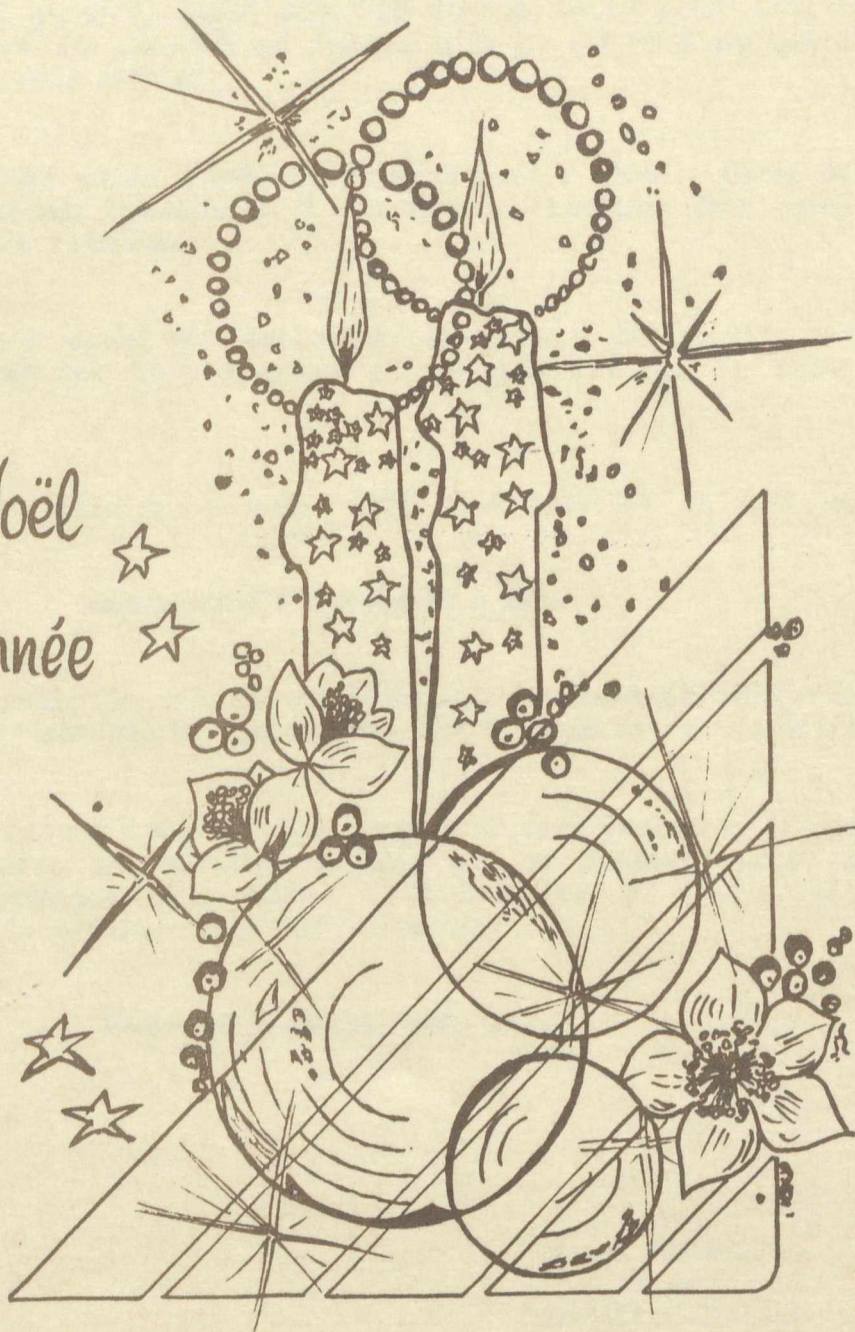


BASSE GOULAINNE INFORMATIONS

*Joyeux Noël
et
Bonne Année*



DÉCEMBRE 1987

DECISIONS MUNICIPALES

Le Mot du Maire

BASSE GOULAINE grandit, BASSE GOULAINE évolue, mais BASSE GOULAINE entend conserver son identité au travers d'un esprit et d'une qualité de vie qui lui sont attachés.

L'année 1987 aura connu l'arrivée de plusieurs dizaines, voire centaines, de nouveaux Goulainais. A son terme, j'aimerais leur souhaiter la meilleure bienvenue.

L'année 1987 aura connu ses bonheurs et ses peines. Mes pensées iront particulièrement aux amis disparus et aux familles que le drame a bouleversées.

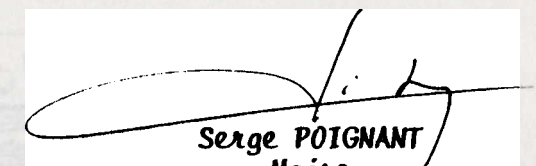
Noël doit réchauffer les coeurs. Noël doit apporter la joie dans les foyers.

Joyeux Noël à toutes et à tous.

Une nouvelle année se profile à l'horizon. Je souhaite sincèrement qu'elle apporte aux uns et aux autres, santé, bonheur et prospérité.

Dans cette espérance formulée d'un maximum de satisfactions, je pense plus spécialement aux malades, à ceux qui se sentent seuls, aux jeunes à la recherche d'un emploi et à tous ceux et toutes celles qui sont touchés par la conjoncture actuelle.

Bonne et Heureuse Année 1988.


Serge POIGNANT
Maire
Conseiller Général

Le Chef de l'Office

BASSE GOUAINE Grandit, BASSE GOUAINE évolue, mais BASSE GOUAINE garde son caractère et son identité au travers d'un esprit et d'une qualité de vie qui lui sont attachés.

L'année 1987 aura connu l'arrivée de plusieurs dizaines, voire centaines, de nouveaux Gouainais. A son terme, j'aimerais leur souhaiter les meilleures bienvenues.

L'année 1987 aura connu ses bonheurs et ses peines. Mes pensées sont particulièrement aux amis disparus et aux familles que le drame a touchées.

Nous devons réchauffer les coeurs. Nous devons apporter la joie dans les foyers.

Joyeux Noël à toutes et à tous.

Une nouvelle année se profile à l'horizon. Je souhaite sincèrement qu'elle apporte aux uns et aux autres, santé, bonheur et prospérité.

Dans cette espérance formulée d'un maximum de satisfaction, je pense plus spécialement aux malades, à ceux qui se reconstruisent, aux jeunes à la recherche d'un emploi et à tous ceux et toutes celles qui sont touchés par la conjoncture actuelle.

Bonne et heureuse année 1988.

Serge POTOMANT
Maire
Conseiller Général

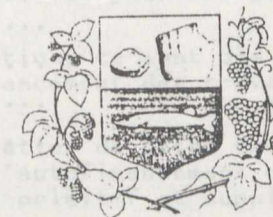
FINANCES

DECISIONS MUNICIPALES

LES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DEPUIS LE DERNIER FLASH :

6 NOVEMBRE 1987

- Adoption du Budget Supplémentaire 1987 de la Commune et du service assainissement.
- Garantie d'emprunt à l'I.E.M. " La Grillonnais".
- Institution du Droit de Prémption Urbain.
- Décision sur diverses transactions financières.
- Convention sur la collecte des ordures ménagères du Lotissement des Grézillières.
- SIMAN - Compétence optionnelle sur les extensions et créations de Lycées.
- SIMAN - Compétence optionnelle "Sécurité - Incendie".
- Demande des subventions et réalisation des emprunts pour la salle polyvalente.
- Zone d'activité économique bordant la route de Clisson dénommée : "Pôle Sud".



FINANCES

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1987

Il est difficile de prévoir en début d'année avec une précision mathématique toutes les dépenses et toutes les recettes à inscrire dans un budget primitif. De plus les opérations comptables ne s'arrêtent pas toutes brutalement et définitivement au 31 décembre. Il faut prendre aussi en compte les résultats de l'exercice clos (1986).

C'est pourquoi il existe un budget supplémentaire dont les trois rôles sont :

- reprendre l'excédent brut constaté à la clôture de l'exercice précédent, soit pour 1986 :

* 4 918 297,12 F pour la SECTION D'INVESTISSEMENT
comprenant 3 868 000 F de restes à réaliser
(opérations commencées ou prévues en 1986 et
réalisées en 1987)
1 050 297,12 F d'excédent réel

* 1 916 553,72 F pour la SECTION DE FONCTIONNEMENT
comprenant 1 133 000 F déjà inscrits au budget primitif 1987
783 553,72 F inscrits au budget supplémentaire 1987

- enregistrer en dépenses et en recettes les restes à réaliser, soit 3 868 000 F en 86

- ajuster et compléter les prévisions du budget primitif.

En conclusion, le budget supplémentaire joue le rôle de lien entre deux exercices budgétaires.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Nouvelles inscriptions
60 - Denrées et fournitures	+ 100 000 F
61 - Frais de personnel	--
62 - Impôts et taxes	+ 15 000 F
63 - Travaux et services extérieurs	+ 228 000 F
64 - Participations et contingents	+ 37 000 F
65 - Allocations - subventions	+ 45 000 F
66 - Frais de gestion générale	+ 310 553,72 F
67 - Frais financiers	+ 12 000 F
83 - Prélèvements	+ 931 000 F

	1 678 553,72 F
	=====

RECETTES	Nouvelles inscriptions
70 - Produits de l'exploitation	--
71 - Produits domaniaux	--
72 - Produits financiers	- 5 000 F
73 - Recouvrements - subventions	- 8 000 F
74 - Dotation reçues de l'Etat	--
75 - Impôts indirects	+ 5 000 F
76 - Impôts directs autres	+ 3 000 F
77 - Contributions directes	+ 900 000 F
82 - Produits antérieurs	+ 783 553,72 F

	1 678 553,72 F
	=====

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	Restes à réaliser 86	Nouvelles inscriptions
13 - Participations versées	430 000 F	--
21 - Acquisitions de biens meubles et immeubles	1 222 000 F	+ 582 500 F
232 - Travaux de bâtiments	1 193 000 F	+ 295 000 F
233 - Travaux de voies et réseaux	1 023 000 F	+ 162 000 F
27 - Dépôts et cautionnements versés	--	+ 10 000 F
	-----	-----
	3 868 000 F	1 049 500 F

		4 917 500 F
		=====
RECETTES	Restes à réaliser 86	Nouvelles inscriptions
06 - Excédent d'investissement reporté	3 868 000 F	+ 1 050 297,12 F
11 - Prélèvement sur recettes de fonct.	--	+ 931 000 F
14 - Particip. à des travaux d'équipement	--	- 27 214 F
16 - Produits des emprunts	--	- 400 000 F
21 - Aliénation de biens	--	- 509 000 F
23 - Facturations de travaux	--	+ 1 416,88 F
26 - Aliénation de titres et valeurs	--	+ 3 000 F
	-----	-----
	3 868 000 F	1 049 500 F

		4 917 500 F
		=====

Dans la section de fonctionnement, le budget supplémentaire de 1987 fait apparaître dans ses grandes lignes :

CHAPITRE 66 - FRAIS DE GESTION GENERALE : + 310 553 F

Cette dépense supplémentaire est artificielle puisque dans cette somme, 243 533 F sont affectés au fond de roulement du budget de la commune.

CHAPITRE 83 - PRELEVEMENT POUR DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 931 000 F

Cet important prélèvement se retrouve en "recettes d'investissement" (chapitre 11). Il provient en partie de l'excédent de clôture du Compte Administratif de 1986 (chapitre 82 - Produits antérieurs 783 553 F) et servira à autofinancer les programmes d'investissement. Ce transfert aura pour effet de diminuer la part des emprunts (chapitre 16 : - 400 000 F) que la commune aurait été amenée à souscrire pour réaliser ces opérations (construction de la salle polyvalente, agrandissement du groupe scolaire du Grignon, travaux de voirie, acquisitions foncières, etc.).

Des 4 917 500 F de la section d'investissement, il faut soustraire les 3 868 000 F (chapitre 06 - Excédent d'investissement reporté) qui sont affectés pour le règlement des factures à venir des opérations en cours de réalisation.

Un crédit complémentaire de 582 500 F a été inscrit au chapitre 21 - Acquisitions de biens meubles et immeubles - il sera utilisé pour les acquisitions foncières de la commune.

Pour les autres chapitres de cette section, ce sont des ajustements en "plus" ou en "moins" liés en majorité à l'état d'avancement des travaux ou à des acquisitions et aliénations diverses.

Je ne voudrais pas terminer la présentation de cette vue d'ensemble du budget supplémentaire de 1987 sans vous indiquer que l'autofinancement des opérations d'investissement a représenté cette année 60 % (budgets primitif et supplémentaire) de la section d'investissement.

L'Adjoint aux finances

VOIRIE

RESEAUX EAUX USEES - EAUX PLUVIALES

Il est constaté des apports d'eaux pluviales en quantité importante s'évacuant dans les réseaux d'eaux usées.

Sur la Commune, l'assainissement est orienté sur le système séparatif, c'est-à-dire constitué de deux canalisations : l'une reçoit les eaux usées, l'autre, ou "le fossé", les eaux pluviales.

Il est rappelé, afin de ne pas perturber le fonctionnement de la station de lagunage et afin d'éviter des dépenses inconsidérées d'entretien et de fonctionnement, de veiller impérativement à ce que les effluents de chaque immeuble empruntent bien les réseaux construits à cet effet.

Des contrôles devant être prochainement effectués, il serait regrettable que des anomalies soient constatées auxquels cas des travaux de mise en conformité seraient exigés.

M. RICHARD
Adjoint à la voirie

ADMINISTRATION

1ère MANIFESTATION SALLE SAINT-BRICE

Samedi 5 Décembre a eu lieu la remise des récompenses aux lauréats du Concours des JARDINS FLEURIS.

RESULTATS

Maison avec jardin très visible de la rue

- 1° Jean Joseph MACE 37, rue des Onchères
- 2° Christian GUILLET 61, rue de la Croix des Fosses
- 3° Francis HARDOUIN 12, impasse du Moulin
- 4° Alain BEZIAU 20, rue Ile de France
- 5° Yvonne FONTENEAU rue de la Quintaine

Maison avec balcon ou terrasse sans jardin visible de la rue

- 1° GAUTIER Joséphine 232, rue des Coupries

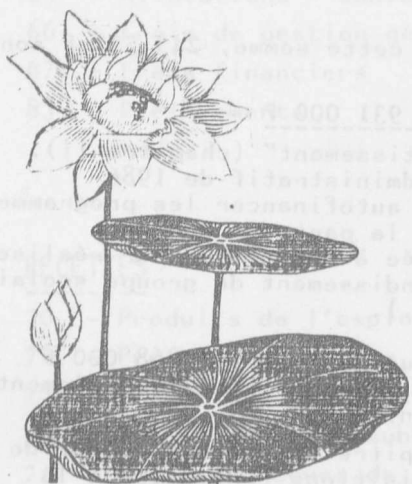
Maison avec décor floral installé sur la voie publique

- 1° Jean-Yves LECHAT 49, rte des Landes de la Plée.

Fleurissez vos jardins et balcons et inscrivez-vous encore plus nombreux au concours en 1988.

Madame CADORET
Adjointe à l'Administration

JARDINS FLEURIS



SPORTS

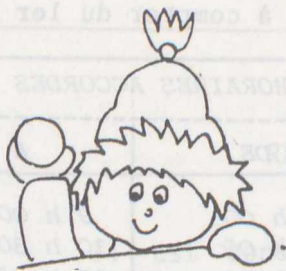
PLANNING D'UTILISATION DE LA SALLE OMNISPORTS à compter du 1er Décembre

JOURNEE DU	DESIGNATION	HORAIRES ACCORDES	
		DE	A
LUNDI	Gendarmerie	8 h 00	9 h 00
	Ecole Privée	9 h 00	10 h 30
	Ecole Publique	10 h 30	12 h 00
	Tennis	12 h 00	13 h 30
	Ecole Privée	13 h 30	16 h 30
	Les Grézillières	16 h 30	17 h 30
	BASKET	17 h 30	18 h 30
	Gymnastique (Amicale)	18 h 30	20 h 00
	La Grillonnais	20 h 00	22 h 30
MARDI	Tennis	8 h 00	9 h 00
	Nettoyage de la salle	9 h 00	10 h 00
	Les Grézillières	10 h 00	12 h 00
	Tennis	12 h 00	13 h 30
	Ecole Privée	13 h 30	15 h 00
	La Grillonnais	15 h 00	17 h 30
	Basket	17 h 30	22 h 45
MERCREDI	Tennis	8 h 00	9 h 30
	Tennis (Ecole)	9 h 30	14 h 00
	La Grillonnais (Tir à l'Arc)	14 h 00	17 h 30
	Basket	18 h 30	21 h 00
	La Grillonnais	21 h 00	22 h 45
JEUDI	Tennis	8 h 00	9 h 00
	Gymnastique (A.D.G.V.)	9 h 00	10 h 00
	Ecole Publique	10 h 00	12 h 00
	Tennis	12 h 00	13 h 30
	Ecole Publique	13 h 30	16 h 30
	Les Grézillières	16 h 30	17 h 30
	Basket	17 h 30	22 h 45
VENDREDI	Tennis	8 h 00	9 h 00
	Nettoyage de la salle	9 h 00	10 h 30
	Ecole Privée	10 h 30	12 h 15
	Tennis	12 h 15	13 h 30
	Ecole Publique	13 h 30	16 h 30
	Tennis (Ecole) - Cyclisme	16 h 30	17 h 30
	Basket	17 h 30	21 h 00
	Volley	21 h 00	22 h 45
SAMEDI	Tennis	8 h 00	9 h 00
	Tennis (Ecole)	9 h 00	14 h 00
	Basket	14 h 00	19 h 00

Le planning a été établi, en réunion de la Commission des Sports et il est demandé impérativement aux utilisateurs de veiller au respect des horaires et du règlement d'utilisation de la Salle Omnisports.

L'ADJOINT AUX SPORTS
L. HARDY

AFFAIRES SOCIALES



La HALTE-GARDERIE A OUVERT SES PORTES....

... le 17 NOVEMBRE 1987

Madame SIEBERT, l'éducatrice directrice peut recevoir douze enfants de 3 mois à 6 ans, les mardi et vendredi de 13h30 à 17h30. Elle est secondée par une stagiaire TUC.

La Halte-Garderie doit rendre possible une première séparation. Aussi nous avons voulu répondre à l'attente des parents et offrir à l'enfant un cadre agréable où il vient passer de façon plus ou moins régulière un moment avec des jeux et un matériel éducatif correspondant à son âge.

Pour les plus petits, ce sera l'initiation à la vie en collectivité tout en conservant leurs rythmes propres.

Les locaux dont nous disposons dans le Centre Médico-Social comprennent deux pièces principales : la salle de jeux et la salle de repos.

L'espace de la salle de jeux offre aux enfants de multiples activités réparties en ateliers bien séparés :

- lecture
- peinture, dessin
- jeux variés : dinette, poupée etc...

La salle de repos leur permet de trouver dans le calme le sommeil nécessaire à leur équilibre.

Très prochainement, une aire de jeux sera aménagée à l'extérieur des locaux.

La participation forfaitaire demandée aux familles est de :

- 20 FRS par enfant et par demi-journée pour les habitants de la Commune.
- 30 FRS pour ceux résidant hors Commune.

Lors de l'inscription, les pièces suivantes doivent être fournies :

- justificatif de domicile (quittance E.D.F. ou P.T.T.)
- n° allocataire.



EXCEPTIONNELLEMENT, la HALTE-GARDERIE accueillera les enfants le :

MERCREDI 23 DECEMBRE de 13h30 à 17h30
à la place du Mardi 22 Décembre.

JOYEUX NOEL

Michèle DEDIEU
Adjointe aux Affaires Sociales

JEUNESSE & SCOLARITE

EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE PRIMAIRE DU GRIGNON

La construction des 2 classes se termine, les enfants seront heureux d'intégrer ces nouveaux locaux au mois de Janvier.

SPECTACLES DE NOEL

Les 15 et 17 Décembre, les enfants des écoles de la Commune ont été conviés à des spectacles offerts par la Municipalité à l'occasion des fêtes de fin d'année.



PIERRE ET LE LOUP représentation de marionnettes à fils donnée par Mariska Productions.

pour les enfants des cours élémentaires et moyens. (394 enfants ont assisté à la séance).



SENS INTERDIT SORT DE SON LIT

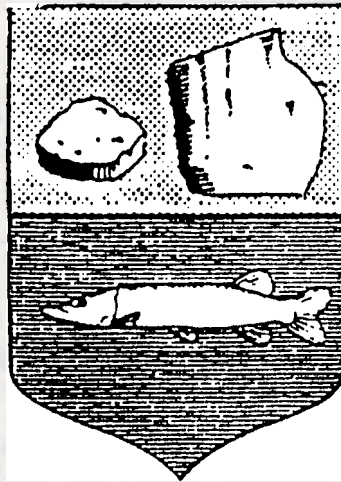
par la Compagnie "La Malle aux Mains Folles"

a été présenté à 415 enfants des classes maternelles et cours préparatoires.

Espérant que l'an prochain, les enfants bénéficieront de l'acoustique de notre salle polyvalente, dont la construction est envisagée pour 1988. C'est le souhait que je formule en cette fin d'année et je présente aux parents et aux enseignants tous mes MEILLEURS VOEUX.

Jacqueline GATEAU
ADJOINTE à la JEUNESSE et SCOLARITE

JUMELAGE



NOUVELLE ETAPE VERS LE JUMELAGE

THELEY - BASSE-GOULAIN

Sur l'initiative de la Commune de THOLEY une délégation d'élus de BASSE-GOULAIN se rendit en SARRE, le 22 Novembre dernier en réponse à une aimable et insistante invitation à participer à la Commémoration du 25ème anniversaire de la signature du traité en faveur de l'amitié franco-allemande.

Ce projet de réconciliation entre la France et l'Allemagne fut signé en 1962 par DE GAULLE et ADENAUER.

Accueilli au début de façon sceptique eu égard aux guerres et aux nombreuses rivalités existant entre les deux pays, il put voir le jour grâce au mérite d'hommes tels que Mendes-France, De Gaulle, Schuman, Schmid, Heuss, Adenauer.

La cérémonie initialement prévue en plein air sur le plateau du SCHAUMBERG au pied de la tour de la paix, se déroula à la Mairie de Tholey en raison des conditions météorologiques défavorables. La salle municipale n'était pas assez grande pour recevoir les très nombreuses personnes qui s'étaient déplacées à cette occasion.

Monsieur le Maire de Tholey Hans Dieter FRISCH, Monsieur l'Abbé Makarios HEBLER et le Professeur Konrad SCHÖN, Membre du Parlement Européen, les trois instigateurs de cette réunion firent l'historique et honorèrent avec beaucoup de passion la réconciliation Franco-Allemande.

Le Colonel HÖRNER, chef de l'usine d'entretien du matériel militaire allemand de Saint-Wendel ; le Colonel MORANE de la garnison française de Cuirassiers de Saint-Wendel ; des représentants de SAINT-BENOIT et ZETTING, Communes jumelées à THOLEY, étaient également présents.

La cérémonie se termina par des interprétations musicales très remarquées de l'Association Musicale de SOTZWEILER et de la fanfare du régiment français.

Les titres des journaux locaux relatant l'événement prouvent l'importance que nos amis attachèrent à cette cérémonie.

* St Wendeler Zeitung - 24.11.1987

"Liens entre Français et Allemands consolidés malgré les conditions météorologiques médiocres! Le geste de Adenauer et De Gaulle répété 25 ans après."

* St Wendeler Rundschau - 25.11.1987

"Un exemple pratique de politique en faveur de la paix"

Au cours du repas qui suivit dans la crypte de l'Abbaye Bénédictine de THOLEY, Madame CADORET put remettre de magnifiques peintures réalisées par le L.A.G. (Loisirs Artistiques Goulainais) à Messieurs FRISCH et BECKER Maires de Tholey et de Theley, en remerciement de leur accueil.

La veille nous avons justement visité avec grand intérêt l'usine de réparation de l'armée allemande. Après explication des techniques de remise en état nous nous rendions sur l'aire d'essai des véhicules militaires et ce fut pour tous un moment particulièrement sympathique.

Nous étions ensuite reçus à la garnison française. Le Colonel MORANE nous fit impression tant par sa bonhomie que par son sens aigu de la vie militaire.

La soirée amicale donnée à l'occasion du "Kappesballe" (fête du chou) nous permit d'apprécier totalement la chaleur et la qualité de l'accueil de nos amis allemands.

De plus il nous fut très agréable de prendre contact avec les habitants de Theley, malgré les difficultés de communication inhérentes à la langue.

Les élus allemands nous ont répété leur désir de jumelage. Notre impression très favorable et les excellentes relations que nous avons pu nouer devraient permettre une concrétisation officielle....

PEUT-ETRE FIN 1988.....

Le Responsable de l'INFORMATION

J. MERCIER



TRANSPORTS SCOLAIRES PRIMAIRES ET MATERNELLES

Compte tenu de la décision prise par le SIMAN de fixer à 64,00 FRS le prix du Billet Mensuel Jeunes, le Conseil Municipal dans sa séance du 18 décembre 1987 a décidé, en ce qui concerne les enfants utilisant les circuits spéciaux OUEST VOYAGES pour les écoles primaires et maternelles de conserver la participation communale de 10 FRS par B.M.J. et par conséquent de fixer le prix, pour les familles concernées à :

- 54,00 FRS pour le premier enfant transporté
- 54,00 FRS pour le second enfant transporté
- 40,50 FRS pour le troisième
- 27,00 FRS pour le Quatrième
- gratuité au delà.

Dans le cas d'une interruption temporaire (1 mois minimum) ou définitive de l'utilisation du service, veuillez le faire connaître, à la Mairie "service des transports scolaires" avant le 20 du mois qui précède la cessation.

TRANSPORTS SCOLAIRES SECONDAIRES

Comme il est opéré dans les Transports TAN, Les agents communaux chargés de la surveillance, sont habilités à réclamer dès le 1er jour du mois, le Billet Mensuel Jeunes.

Nous demandons également aux enfants d'être polis envers les chauffeurs et agents, car plusieurs cas ont été signalés depuis le début de l'année scolaire.

NOUVEAUX TARIFS TAN

à compter du 1er janvier 1988.

- Ticket à l'unité : 5,50 Frs dans le bus ou les points de vente
5,00 FRS dans les distributeurs automatiques
- Mini-carnet de 4 tickets : 15,00 FRS dans les distributeurs
- Carnet de 10 tickets : 37,00 FRS plein tarif
19,00 FRS tarif réduit
- Ticket journalier : 11,00 FRS
- Ticket TAN AIR : 25,00 FRS
- Billet hebdomadaire : 37,00 FRS tarif normal
- Billet Mensuel : 145,00 FRS tarif normal
- Billet Mensuel Jeunes : 64,00 FRS
- Billet Mensuel 3ème âge : 39,50 FRS

Menus

LUNDI 4 JANVIER

CAROTTES RAPEES
STEAK HACHE
PETITS POIS
MOUSSE CHOCOLAT
FRUIT

LUNDI 11 JANVIER

POTAGE
ROULE JAMBON
PUREE
CREME VANILLE
FRUIT

LUNDI 18 JANVIER

HARICOTS VERTS VINAIGRETTE
PAUPIETTE Sœ CHASSEUR
PUREE POIS CASSES
FROMAGE
PRUNEAUX AU SIROP

LUNDI 25 JANVIER

PAMPLEMOUSSE
CASSOULET MAISON
FROMAGE
COMPOTE

MARDI 5 JANVIER

POTAGE
LANGUE SAUCE TOMATE
COQUILLETES
FROMAGE
FRUIT

MARDI 12 JANVIER

PATE - CORNICHON
ESCALOPE DE POULET
JARDINIÈRE
FROMAGE
FRUIT

MARDI 19 JANVIER

POTAGE
POULET ROTI
CELERI
CREME FRAMBOISE
GATEAUX SECS

MARDI 26 JANVIER

POTAGE
EPAULE FUMEE
EPINARDS
CREME CHOCOLAT
FRUIT

JEUDI 7 JANVIER

POTAGE
ROTI DE PORC
POMMES RISSOLEES
CREME ANGLAISE
GENOISE

JEUDI 13 JANVIER

POTAGE
SAUTE DE PORC
CAROTTES VICHY
YAOURT
COMPOTE

JEUDI 21 JANVIER

RILLETES - CORNICHON
LIEU PANE
POMMES PERSILLEES
FROMAGE
FRUIT

JEUDI 28 JANVIER

POTAGE
ROSBIF
HARICOTS VERTS
FROMAGE
FRUIT

VENDREDI 8 JANVIER

BETTERAVES VINAIGRETTE
OEUF FLORENTINE
FROMAGE
FRUITS AU SIROP

VENDREDI 14 JANVIER

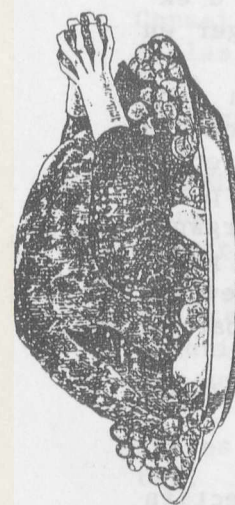
CRUDITES
HACHIS PARMENTIER
SALADE
FROMAGE
FRUIT

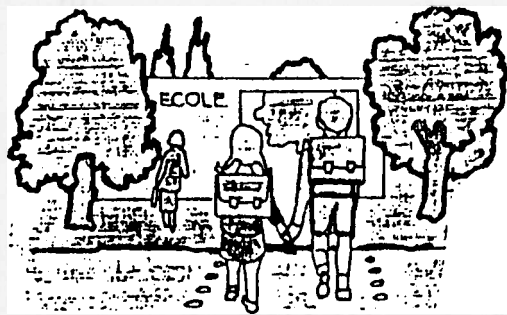
VENDREDI 22 JANVIER

RIZ THON
ROTI D'INDONNEAU
PETITS POIS - CAROTTES
CREME VANILLE
FRUIT

VENDREDI 29 JANVIER

OEUF VINAIGRETTE
LIEU Sœ BONNE FEMME
PUREE
FROMAGE
FRUIT





ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE DU GRIGNON

INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 1988

Les parents qui souhaitent inscrire leur enfant pour la prochaine rentrée doivent le faire le plus rapidement possible. La

Directrice est à leur disposition tous les lundis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, les autres jours de 13h30 à 15h sauf le samedi.

(se munir du carnet de santé ou des photocopies des dates des vaccinations obligatoires.

Les enfants nés en 1986 ne pourront être inscrits que s'ils atteignent 2 ans avant le 1er septembre 88.

En envoyant leur travail pour le concours de dessin organisé par l'école Libératrice avec pour thème : « Dessine-moi la paix », ils avaient bien travaillé les enfants de la grande section de maternelle de Mme Petit, Euréka. Mais de là à avoir un prix ! C'est pourtant ce qui est arrivé. Ils ont obtenu le premier prix national s'il vous plaît ! Un micro-ordinateur et ses logiciels, une aubaine pour l'école. Ce samedi matin, la classe recevait son micro-ordinateur, en présence de M. Poignant, maire ; du représentant départemental du syndicat des instituteurs ; de la directrice d'école, de l'institutrice, des parents et bien sûr des enfants. Ceux-ci ne regrettent qu'une chose : ils ont changé d'école, cette année ce sont les nouveaux qui se serviront du matériel.

Dis, t'as vu l'ordinateur ? L'école maternelle du Grignon reçoit son prix

ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE "LE GRIGNON"

Malgré l'installation provisoire de notre 13ème classe dans les locaux de l'Ecole Maternelle la rentrée s'est bien passée. Les travaux d'extension des locaux touchent à leur fin puisque nous espérons emménager en Janvier 88.

Des réunions d'information sur la vie scolaire ont eu lieu dans toutes les classes à la plus grande satisfaction de tous (parents et enseignants). Dans chaque classe nous avons réuni entre 75 et 95% des parents.

Cette année les CE2 de Madame MARCHE préparent un événement puisqu'ils vont partir en classe de neige dans le Massif Central. Le loto organisé pour le financement, par l'Amicale Laïque (le 5-12) a connu un grand succès. Les bénéfices retirés vont permettre d'abaisser le prix de revient du séjour, qui reste assez élevé malgré les subventions allouées par la Municipalité et par le Conseil Général.

D'autres projets sont en cours de réalisation. Nous vous en tiendrons informés dans les prochains bulletins.

Dès maintenant il faut penser à la prochaine rentrée. Les effectifs seront encore en hausse et tout porte à croire que la 14ème classe sera occupée. La Directrice se tient à la disposition des parents qui veulent faire inscrire leurs enfants pour la rentrée 88 les lundi et mardi (jours de décharge de service) ou sur rendez-vous : tél. 40.06.01.31.

ECOLE SAINTE-MARIE

Comme vous le savez, le gouvernement a posé le principe d'une aide de l'Etat aux Ecoles Privées au titre de l'informatique pédagogique.

Cette subvention allouée à nos deux écoles a permis l'achat de quatre ordinateurs AMSTRAD.

Les conditions d'accès à ces ordinateurs ont été déterminées comme suit :

- 2 appareils en C.E. à l'école Saint-Brice

- 2 appareils à l'école Ste Marie pour les maternelles

et les C.P.

Ce nouveau matériel complète celui, déjà existant à l'école Saint-Brice, mis à notre disposition par la Municipalité puis le Conseil Général en 86.

Nous pouvons ainsi affirmer que dès Janvier tous les enfants pourront faire de l'informatique à l'école.

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

Les parents désireux d'inscrire leurs enfants pour la rentrée de Septembre 88 pourront le faire à partir de Janvier. Pour répondre à la demande de beaucoup de parents nous accepterons cette année encore les enfants qui auront deux ans révolus au 1er Septembre.

Les inscriptions se feront de 8h30 à 18h les jours de classe ou en téléphonant au 40.06.04.15 pour les personnes désirant prendre rendez-vous.

APEL DE ECOLES Ste MARIE et St BRICE

La soirée choucroute qui s'est déroulée le 28 Novembre, dans la cantine du Grignon, a été une réussite. Nous remercions les nombreux participants : Monsieur le Curé, Messieurs les Membres du Conseil Municipal, les parents, les enseignants, les amis de nos écoles.

La présence de tous a contribué à faire de cette soirée, un moment familial et amical.

Les enfants de CM1 et CM2 préparent leur classe de neige L'APEL a lancé l'opération "pommes". La formidable solidarité de tous va permettre de diminuer les soucis financiers des familles concernées.

Une exposition-vente de livres et revues a eu lieu le samedi 5 Décembre à l'école Saint-Brice. Noël approche! Nous sommes souvent démunis devant de nombreux livres, abonnements etc... proposés pour nos enfants.

Deux membres de l'APEL ont assisté à une présentation de livres. Ils étaient là pour guider nos choix en fonction de nos attentes.

Nous nous réjouissons de la participation des parents et des enseignants. Nous souhaitons que règne pour nos écoles, pour nos enfants un climat toujours plus familial, fraternel et enthousiaste.



PREMIÈRE REUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE DU GRIGNON

La F.C.P.E., seule fédération représentant les parents d'élèves au conseil d'école se félicite du bon déroulement de la première réunion qui a eu lieu avec les enseignants.

Vu l'importance des points abordés à l'ordre du jour, nous regrettons l'absence des représentants de la municipalité. Le conseil d'école a notamment abordé l'extension du groupe scolaire du Grignon. Ceci pose un certain nombre de problèmes :

- cour de récréation devenue trop petite obligeant les enseignants à assurer, par roulement, les récréations des enfants, ce qui occasionne des nuisances (bruit sur la cour, circulations dans les couloirs pendant que d'autres élèves sont en classe).

- mauvaise isolation phonique et thermique des locaux.

- problème de disponibilité de la salle polyvalente, un seul local malgré l'augmentation des élèves.

- cantine, malgré une extension récente, celle-ci arrive aujourd'hui à saturation. En effet, trois services, chaque midi, sont à assurer et cela en 1h30mn.

L'énumération de ces problèmes renforce notre conviction quant à l'étude d'un nouveau groupe scolaire (de préférence à une extension à celui du Grignon, qui conduit à une détérioration des conditions d'accueil de nos enfants).

Par ailleurs, les enseignants nous ont fait part de leur projet de classe de neige pour les CE 2 qui partent dans le Massif Central.

La F.C.P.E. entend bien jouer dans ce conseil dans le seul intérêt de nos enfants, son rôle de représentant de parents d'élèves. Nous assumerons ainsi toutes les responsabilités que votre vote a bien voulu nous confier, contrairement à l'autre fédération (P.E.E.P.) qui préfère pratiquer la politique de la chaise vide.



L'Amicale Laïque est en mesure de vous communiquer le programme du CINE-CLUB pour le deuxième trimestre 87-88 :

- Samedi 9 Janvier : "TRAIN D'ENFER" de Roger Hanin (1984) d'après un fait divers authentique : le lynchage d'un jeune Algérien par quatre jeunes candidats à la Légion Etrangère, dans le train Bordeaux-Vintimille, en novembre 1983.

- Samedi 23 Janvier : "LE RAYON VERT" d'Eric Rohmer, Lion d'or du Festival de Venise en 1986. Le mois de Juillet d'une secrétaire d'une trentaine d'années qui vient d'être quittée par son ami. Irracontable en quelques lignes, mais du grand art!

- Vendredi 5 Février, à 17h30 (séance plus particulièrement destinée aux enfants) : "TARZAN A LA GOMME", film danois de 1981. L'histoire d'un petit garçon maigrichon à qui son père, professeur de gymnastique, veut faire prendre Tarzan en modèle. Beaucoup d'émotion et beaucoup d'humour.

- Samedi 27 Février : "MORTELLE RANDONNÉE", de Claude Miller. De l'interprétation à la musique, tout concourt à faire de ce film un véritable chef d'oeuvre. En tout cas, de l'avis de tous, le meilleur film policier français depuis longtemps.

- Samedi 12 Mars : "POULET AU VINAIGRE", de Claude Chabrol. Un autre policier, mais dans un autre style. Le premier de la série consacrée par Claude Chabrol à l'inspecteur Lavardin, incarné à l'écran par Jean Poiret.

SOIREE CHANSON

Cette année, l'Amicale Laïque consacrera sa soirée chanson au plus grand de nos poètes-chanteurs, l'inoubliable Georges Brassens. C'est son fidèle de toujours, le bassiste Pierre Nicolas, qui viendra en personne pour accompagner Valérie AMBROISE, une grande chanteuse à la voix grave et chaleureuse qui sait restituer la lettre et l'esprit des couplets de Georges. Son disque consacré à Georges Brassens a été salué par la critique comme celui qui restait, parmi toutes les tentatives du genre, le plus fidèle à Brassens. Alors, pour tous les nostalgiques, et pour tous les plus jeunes qui veulent découvrir cette oeuvre, une date à retenir :

SAMEDI 5 MARS, Salle du Grignon.

BIBLIOTHEQUE DE L'AMICALE LAIQUE

LA BIBLIOTHEQUE OUVERTE LE MERCREDI MATIN ?

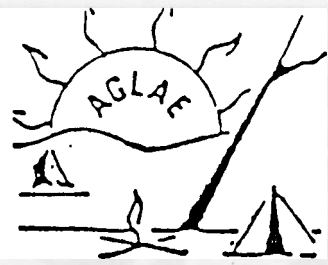
Un sondage est en cours.

Si les familles consultées répondent positivement en assez grand nombre, la Bibliothèque pourrait ouvrir le mercredi courant janvier (un avis sera communiqué dans la presse).

Dans cette éventualité, cela porterait à quatre le nombre des permanences hebdomadaires dont nous rappelons les heures :

- mardi de 16h30 à 18h
- vendredi de 16h30 à 17h30
- samedi de 11h à 12h.





LES ACTIVITES D'AGLAE pour 1988

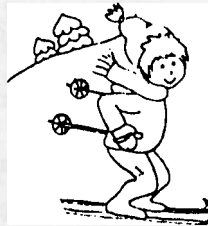
Le vendredi 4 Décembre s'est tenue à la Salle Verte la 1ère assemblée générale de l'Association Goulainaise Loisirs Adolescence et Enfance.

Une centaine de personnes étaient présentes.

Après l'exposé du rapport moral mettant l'accent sur le succès du centre aéré 1987 et sur la nécessité de maintenir ce centre au mois d'août ainsi que du rapport financier qui laisse apparaître un budget équilibré, les activités prévues pour 1988 ont été annoncées.

* Camp de ski pendant les vacances scolaires de février aux Contamines-Montjoie (Haute-Savoie) pour les enfants de 8 à 16 ans. Comme il reste des places disponibles, il a été décidé d'accepter des enfants des communes voisines. Pour tout renseignement et inscriptions, téléphoner au 40.06.07.15.

* Centre aéré pour les enfants de 4 à 12 ans :
- 1er séjour : du lundi 4 Juillet au Vendredi 29 Juillet.
- 2ème séjour : du lundi 1er Août au Vendredi 26 Août.



* 4 colonies à la semaine à dominante sportive (voile - canoë - équitation - initiation à l'escalade) pour les adolescents de 12 à 16 ans en Juillet et Août.

* Camp en Allemagne, à THELEY, pour 35 adolescents de 12 à 16 ans. Les dates pour ce camp ont été fixées du 2 au 22 août.

Les activités étant plus nombreuses pour 1988, un plus grand nombre de jeunes de la commune pourront ainsi être embauchés. Il faut noter cependant que si l'an dernier une priorité avait été accordée aux animateurs "anciens", il n'en sera pas de même pour cette année. Les animateurs, recrutés par les différents directeurs, le seront avant tout sur des critères d'expérience et de motivation personnelle, en tenant compte qu'une équipe d'animation ne pourra pas se constituer qu'avec des animateurs stagiaires.

Il est bien évident que si, comme l'an dernier, le nombre de demandes est supérieur au nombre des emplois offerts, une sélection devra être faite.

Les demandes d'emploi doivent être adressées impérativement avant le 30 Janvier 1988 accompagnées d'une enveloppe timbrée au nom et à l'adresse du candidat.

à A.G.L.A.E.
Boite Postale 26
44115 BASSE-GOULAIN

Toujours à l'occasion de l'Assemblée Générale deux nouvelles candidatures ont été acceptées dans le Conseil d'Administration qui compte ainsi 15 membres.

- Mr Hubert GANACHAUD
- Mr Alain GUITTENY

Bienvenue à ces deux nouveaux membres.

Le Président d'A.G.L.A.E.

Christian GERARD

Bouquet d'Automne

Le CLUB remercie chaleureusement les acheteurs et visiteurs venus très nombreux à l'EXPOSITION-VENTE qui se tenait dans la salle verte les 28 et 29 NOVEMBRE 1987.

Le tirage de la TOMBOLA s'est fait le dimanche à 17h.

Les résultats sont affichés chez les commerçants de BASSE-GOULAIN.

Les lots principaux sont les suivants :

- 6193 Machine à coudre "SINGER"
4251 Four à micro-ondes
7368 Service à café
1556 Appareil photos avec flash
1064 Radio-Réveil
3952 Pèse-personne
3962 Pèse-personne



Le poids de la BOURRICHE est de 7kg150

Le numéro gagnant de la lampe est de 65.

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

Le "Programme 87" du CLUB arrive à son terme. Pour clore l'année, le repas de Noël a eu lieu aux salons de la Louée le 17 Décembre.

Nous accueillons toujours avec grand plaisir les nouveaux adhérents.

AMICALE SAINT-BRICE

En cette fin d'année 1987 nous vous demandons de bien vouloir retenir la date de notre assemblée générale fixée au :

Vendredi 15 JANVIER 1988 à 20 H 30

Nous espérons que vous y viendrez nombreux pour nous faire part de vos remarques et suggestions.

Pour prendre contact avec l'AMICALE vous pouvez vous adresser à :



- Mr CASSARD Yves 40.06.03.81
Mr THIBAUD Gilbert 40.03.58.12
Mr GUILLONNEAU Joseph 40.06.01.88

Nous souhaitons à tous de très bonnes FETES de fin d'année et vous disons à bientôt.

LE BUREAU



ECOLE DE MUSIQUE

L'Assemblée Générale de l'Association s'est tenue le 13 Novembre, contrairement aux années précédentes où elle se trouvait plutôt en fin d'année de travail, elle a été plus suivie, même si l'on peut regretter que la proportion de parents participants soit trop faible encore.

Au cours de cette réunion a été fait le bilan de l'activité en 1986-87 et le point sur la rentrée : on note un accroissement très sensible du nombre des élèves qui passe à plus de 110. Pour assumer cette charge, il faut trouver les ressources pour boucler un budget qui avoisine les 180.000 FRF, constitué pour sa majeure partie par les salaires et les charges sociales versées pour les six professeurs.

Même si on ne peut compter sur les manifestations organisées par l'Ecole pour apporter des rentrées significatives (elles ne permettent pas toujours d'honorer le cachet des artistes invités), l'Association continuera à en proposer et vous aurez les informations par affiches et par la Presse.

L'an passé il y avait une centaine de personnes au concert donné par l'ARIA, mais une vingtaine seulement au duo de guitares.

Depuis la rentrée, l'école a été associée à l'invitation de la chorale de Thouaré par l'Amicale Laïque.

Depuis cette année vous pouvez aussi faire partie de la chorale puisque l'Ecole propose cette nouvelle activité sous la responsabilité du professeur de piano. Il y a actuellement une participation satisfaisante des adultes, mais c'est le chœur d'enfants qui aurait besoin de nouveaux inscrits. N'hésitez pas! De même il y a possibilité d'avoir des cours d'accordéon.

Malgré les critiques dont ils peuvent parfois être l'objet, les membres de l'Association qui animent l'Ecole ont conscience de participer à une activité de culture et de loisir indispensable dans une commune de la taille de BASSE-GOULAIN.

COMITÉ INTER-SOCIÉTÉS DE BASSE-GOULAIN

Association déclarée au J.O. le 16 mai 1975

Siège Social : Mairie de Basse-Goulain

Lors de son Assemblée Générale du 19 Octobre 1987, le Comité Inter-Sociétés accepte la démission du Président et du Trésorier pour

des raisons professionnelles, ce qui provoque la réélection complète du bureau dont vous trouverez la composition ci-dessous.

Suite à cette élection il est procédé à l'admission de deux nouvelles associations au sein de l'Inter-Sociétés : La Bourse aux Vêtements et A.G.L.A.E..

Le calendrier Automne-Hiver 1987-88 accompagne ce Flash et le calendrier Printemps-Eté 1988 se fera en Février.

Les membres du bureau et responsables matériel de l'Inter-Sociétés profitent de ce Flash d'informations de fin d'année pour présenter à toutes les associations, NOS VOEUX TRES SINCERES POUR 1988.

Président : Mr HEAS Bernard
 Vice-Président : Mr DAGAN Raymond
 Secrétaire : Mme GODIN Yveline
 Secrétaire Adjoint : Mr HERY Jean-Paul
 Trésorier : Mr GUEDON Michel
 Trésorier-Adjoint : Mme MINGUET

COMITE INTER-SOCIETES DE BASSE-GOULAIN

CALENDRIER AUTOMNE-HIVER 1987 - 1988

DATE	TYPE	ORGANISATEUR
31.10.87	SOIREE JEUNES	AMICALE LAIQUE
7.11.87	CONCOURS BELOTE	A.F.N.
7 & 8.11.87	CONCOURS NATIONAL	CLUB CANIN
14.11.87	BOURSE AUX JOUETS	BOURSE AUX VETEMENTS
21.11.87	CINE-CLUB	AMICALE LAIQUE
28&29.11.87	BOUQUET D'AUTOMNE	CLUB 3ème AGE
28.11.87	SOIREE CHOUCROUTE	A.P.E.L.
5.12.87	SPECTACLE VARIETES	AMICALE LAIQUE
12.12.87	CINE-CLUB	AMICALE LAIQUE
20.12.87	CYCLO-CROSS	AVENIR CYCLOTOURISME
9.01.88	CINE-CLUB	AMICALE LAIQUE
16.01.88	CONCOURS DE BELOTE	A.C.B.G. FOOT
30.01.88	CINE-CLUB	AMICALE LAIQUE
30.01.88	SOIREE LOTO	A.P.E.L.
6.02.88	SOIREE FAMILLE	AMICALE LAIQUE
6.02.88	CONCOURS BELOTE	A.F.N.
27.02.88	CINE-CLUB	AMICALE LAIQUE
12.03.88	CINE-CLUB	AMICALE LAIQUE



Le COMITE INTER-SOCIETES

vous PRESENTE SES MEILLEURS VOEUX
pour L'ANNEE 1988

Nous voulons avant toute chose souhaiter à nos adhérents, ainsi qu'à leur famille, d'excellentes fêtes de fin d'année .

Nous espérons que l'année 1988 sera pour notre club, à l'image de 1987, une année exceptionnelle .

Les projets pour 1988 sont nombreux :

LE VOYAGE A THELEY

Les dates sont maintenant connues . Nous partirons de BASSE-GOULAIN le samedi 2 JUILLET 1988 pour arriver à THELEY le jeudi 7 JUILLET en début d'après-midi . Une première réunion préparatoire qui a eu lieu le 23/11/87 nous permet d'annoncer d'ores et déjà la participation d'une quinzaine de personnes (cyclos et accompagnateurs) à ce voyage . La prochaine réunion est fixée au 29 FEVRIER 1988 au local du club .

LE PREMIER BI-AUDAX DE BASSE-GOULAIN LE 8 MAI 1988

Ce projet intéresse tous les habitants de BASSE-GOULAIN qui seront cordialement invités à participer .

Qu'est-ce qu'un BI-AUDAX ?

Beaucoup de personnes connaissent le terme "biathlon" mais pas celui de BI-AUDAX, et ceci pour une raison fort simple ; Le BI-AUDAX est une activité toute nouvelle créée par l'AMICAL CLUB CYCLOTOURISME DE BASSE GOULAIN.

Le BI-AUDAX associe la pratique de la marche et de la bicyclette . Il s'effectue en groupe, à 5 KM/H pour la marche et 20 KM/H pour la bicyclette, tout esprit de compétition étant exclu . Pour ce premier BI-AUDAX, deux degrés seront proposés au choix des participants .

7,5 KM de marche et 30 KM à vélo

15 KM de marche et 60 KM à vélo

Un troisième degré avec 25 KM de marche et 100 KM à vélo sera proposé en 1989 .

LA RANDONNEE DU VIGNOLE

Date retenue pour la traditionnelle randonnée du vignoble : 12 JUIN 1988

AUTRES DATES A RETENIR

Galette des rois : samedi 16/01/88 à 17 h

Repas annuel : samedi 27/02/88 à 19 h 30

Pique-nique : dimanche 18/09/88

Le calendrier des randonnées et brevets pour 1988 est affiché au local du club .

ACTIVITES HEBDOMADAIRES DU CLUB

Samedi à 14 h : 40 à 50 KM

Dimanche à 8h30 : 65 à 70 KM

Dimanche à 9h : 40 à 50 KM

Départ du club, près de la salle verte.

RENSEIGNEMENTS : SAULNIER Christian 8 av de la tréperie Tel 40 03 56 34
DEBORD Christian 68 rue moulin soline Tel 40 03 55 04
ARCHIDOIT Jean 116 rue croix des fosses Tel 40 03 58 90

Tennis Club de Basse-Goulain

La saison 87/88 a bien débuté pour le Tennis-Club de Basse-Goulain, tant par le nombre des membres, toujours aussi important (près de 350), que par les inscriptions à l'école de tennis, pépinière de notre club, d'où sortiront les champions des années 90, et par la forte présence en championnat.

Nous allons développer ces trois points en détail :

1) ORGANISATION DU CLUB :

La dernière Assemblée Générale a vu s'opérer quelques changements

- Marie Thérèse DESPROGES, Capitaine de l'équipe féminine 2 et organisatrice du championnat d'été, et,

- Alain BERGERAT, chargé des relations avec la Presse, ainsi que de l'organisation des Tournois

méritent bien nos remerciements pour tout le temps et toute la compétence consacrés à la bonne marche du secteur dont ils étaient responsables.

Trois nouveaux venus dans l'équipe dirigeante :

- Gwenaële SALAUN qui assure la direction de l'école de tennis prenant le relais de François GENIN, grâce à qui elle trouve une organisation parfaitement rodée.

- Gérard BAUDRY notre juge arbitre organisateur des tournois

- Antoine BLANCHARD chargé des Relations Publiques.

La construction des vestiaires et de son hall de détente permettront à chacun de trouver plus de confort dans l'utilisation de la salle couverte.

2) ECOLE DE TENNIS

L'équipe de Gwenaële SALAUN est composée de :

1 moniteur : Loïc RICOLLEAU

3 éducateurs : Gwenaële SALAUN

Jack MALIDIN

Philippe MALLET

Il y a actuellement 150 enfants bénéficiaires des cours de tennis.

3 - CHAMPIONNAT 87/88

VETERANS : 1 équipe

SENIORS : 6 équipes : 2 équipes DAMES

4 équipes HOMMES

JEUNES : 6 équipes : 1 Minimes - Benjamines Filles

2 " Garçons

1 Cadettes Filles

1 Cadets Garçons

Résultats des premières rencontres : Championnat Régional

Equipe 1 Dames : 1ère après 4 rencontres

1 Hommes : 3ème " "

Le championnat Vétérans débutera début Janvier.

Antoine BLANCHARD



Déjà 10 ans que le Basket s'est installé à Basse-Goulaine sous le nom de B.C.B.G. avec à sa tête comme Président d'Honneur Monsieur BRELET Lucien.

Dans l'ensemble toutes nos équipes de Jeunes se comportent assez bien dans le Championnat actuel. Quant à nos Equipes Séniors Féminin et Masculin, l'une est première de son classement la seconde troisième.

Ceci nous fait donc 14 équipes engagées en championnat pour cette saison.

Le Club compte donc actuellement 180 licenciés encadrés par 25 personnes bénévoles, pour les entraînements, l'arbitrage et la tenue de la table de marque.

Malgré tout cela, nous manquons d'effectifs pour l'encadrement, des personnes volontaires seraient les bienvenues et peuvent se faire connaître auprès de notre Club.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles ainsi que les très rares spectateurs qui se déplacent le Dimanche après-midi pour encourager nos Equipes Premières. Mais il ne faut pas oublier que nos Jeunes jouent aussi bien le samedi après-midi que le Dimanche matin.

Le Club a envoyé cette année 9 jeunes en stage. 5 sont devenus des arbitres, les 4 autres ont une formation d'initiateur. Sur les 5 arbitres, 3 se déplacent tous les dimanches pour arbitrer à l'extérieur.

En règle générale, nous sommes satisfaits de voir notre Club s'agrandir, mais trop vite, car l'encadrement, lui, ne suit pas.

QUELQUES DATES A RETENIR :

16 JANVIER 1988	Galette des Rois
23 & 24 AVRIL 1988	Coupe des Jeunes
7 et 8 Mai 1988	Coupe des Séniors Féminines et Masculins.

Nous vous souhaitons sportivement d'agréables fêtes de fin d'année. Le président : A. CHAMPAIN



DANSE RYTHMIQUE MODERN' JAZZ

Chaque Lundi et Vendredi le Club des Jeunes "Le Zodiaque" (face P.T.T.) vit à un rythme joyeux et intensif avec les cours de danse assurés par Nadine LUNION (professeur diplômé d'Etat). Et ce depuis 1977!

Les inscriptions ont lieu toute l'année et sont possibles dès l'âge de 4 ans jusqu'aux adultes.

Le gala annuel aura lieu le Dimanche 19 JUIN 1988 au Théâtre "Le Paris" de NANTES.

Renseignements par téléphone au 40.50.33.31.

Les «extra-pédestres» de Basse-Goulaine



CALENDRIER DES SORTIES

Premier trimestre 1988

Dates :

Heures de rendez-vous :

Dimanche 17 Janvier

7 H 50 (départ à 8h00 précises)

(sortie de la journée)

Samedi 6 Février

13 H 45 (galette des rois au retour)

Samedi 26 Mars

Lieu de rendez-vous : SALLE VERTE

Nous avons réalisé un document où figure le tracé des sentiers de Basse-Goulaine, celui-ci est à votre disposition à la Mairie.

NOEL par l' UNION DES COMMERCANTS & ARTISANS de BASSE-GOULAIN



Les fêtes de fin d'année approchent. Nous avons voulu que durant quelques jours le bourg soit animé.

Les rues seront illuminées grâce à la Municipalité et nous aurons le plaisir de vous offrir une animation musicale.

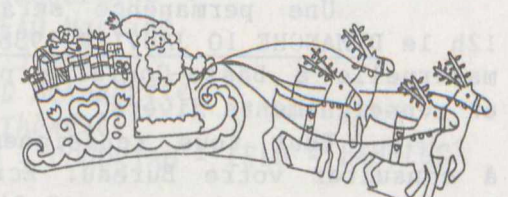
Et puis, comme il y a deux ans, nous avons fait venir un manège durant la semaine de Noël pour la joie de tous. Les tickets pourront vous être offerts par les commerçants.

Noël, c'est surtout Noël pour les enfants... c'est pourquoi nous organisons également un concours de dessins pour les enfants de la maternelle et du primaire sur le thème "Noël à Basse-Goulaine en l'an 2000". De plus amples renseignements vous seront donnés sur les prospectus publicitaires que vous recevrez dans les boîtes aux lettres.

Par ailleurs, Noël sans Père Noël n'est pas vraiment Noël. Alors sachez que pour les enfants de Basse-Goulaine, il sera présent. Quel heureux moment pour vos bambins!!!

Nous espérons de tout coeur que cette animation vous plaira et que nous recevrons beaucoup de dessins dont les meilleurs seront récompensés par un cadeau.

Nous profitons de la présente pour vous offrir tous nos MEILLEURS VOEUX et SOUHAITS SINCERES POUR 1988.



Le Président,
J.C. MEUNIER

Les «extra-pédés»
de Basse-Goulaine

GROUPEMENT DES ANCIENS COMBATTANTS

A.F.N. - U.N.C. - A.C.P.G.

Notre ASSEMBLEE GENERALE aura lieu cette année le 23 JANVIER 1988 à 14h30, Salle Saint-Brice (dessous H.L.M.). Tous les anciens combattants sont invités à y participer. Nous prenons toutes les nouvelles adhésions. Une permanence pour l'encaissement des timbres, se tiendra au Café du Rivage les 24 et 31 Janvier, de 10h à 12h. Nous comptons sans faute sur votre présence.

Le CONCOURS DE BELOTE, aura lieu le 6 Février 1988 Salle Verte à 14h30. Nous invitons tous les Goulainais(es) à y participer nombreux.

SOLDATS DE FRANCE

L'association "Soldats de France", regroupe vous tous anciens soldats, hommes, femmes d'active ou de réserve, engagés ou appelés des Armées de Terre de l'air ou de Mer.

Non combattants, qui avez servi sous les drapeaux
Anciens combattants de toutes les générations du feu
Sympathisants qui portez intérêt à l'association et aux buts qu'elle poursuit.

Aussi une section locale est créée au niveau de la Loire-Atlantique, à l'initiative de l'U.N.C.

Pour tous renseignements, concernant cotisations, revues etc... Nous nous tenons à votre disposition au 40.06.03.96.

FEDERATION NATIONALE
des Mutilés du Travail
et Invalides Civils

Groupement Départemental de Loire-Atlantique
Union BANLIEUE-SUD

Section de SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE

La Fédération Nationale des Mutilés du Travail est à la disposition des assurés sociaux invalides civils et leurs ayants droits, pour tous renseignements sur vos droits, pour la défense de vos avantages et la façon de procéder à l'établissement de vos dossiers et réponses aux Caisses d'Assurances Sociales et Agricoles ainsi que divers organismes administratifs.

Une permanence sera assurée de 10h à 12h le DIMANCHE 10 JANVIER 1988 salle de l'ancienne maternelle à Basse-Goulaine pour les cotisations et renseignements divers.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à consulter votre Bureau. Ecrire au 89, rue des Déportés ou téléphoner au 40.34.34.50.

Ce bureau ne comprend que des Bénévoles dévoués et entièrement à votre disposition.

Le Bureau



LA TRAVAILLEUSE FAMILIALE

"LA MAMAN D'UN MOMENT"

- * MAMAN EST MALADE
- * MAMAN EST A L'HOPITAL
- * MAMAN ATTEND UN BEBE ET DOIT RESTER COUCHEE
- * MAMAN EST PARTIE! ON RESTE SEULS AVEC PAPA

ASSOCIATION TRAVAILLEUSE FAMILIALE DE BASSE & HAUTE-GOULAIN

Pour tout renseignement s'adresser à :

- BASSE-GOULAIN

Présidente

Mme NICCOLI Thérèse Tel. 40.06.01.16

Mme VOLLARD Annick Tel. 40.03.58.16

- HAUTE-GOULAIN

Mme FOUCAUD M. Thérèse Tel. 40.54.55.76

Mme ARNAUD M. Madeleine Tel. 40.54.97.54

- ST JULIEN DE CONCELLES

Mme LEBIDRE Jacqueline Tel. 40.54.13.52

Mme PINARD Aline Tel. 40.54.13.95

Th. NICCOLI

ASSOCIATION BOURSE AUX VETEMENTS

loi 1901 à dater du 7.10.1977

10 ANNEES D'EXISTENCE

Nous avons fêté dignement cet anniversaire...

BOURSE 7/10/1977

77 déposants
68 acheteurs
700 morceaux

BOURSE 18/9/1987

148 déposants
124 acheteurs
1 618 morceaux

Comme vous le voyez, cette activité progresse constamment ; elle répond à un besoin réel, pour petits et grands.

Ce service fonctionne avec 22 bénévoles, et représente 396 h de présence.

La BOURSE AUX JOUETS progresse lentement ; pour lui donner un attrait certain, nous y ajouterons, "une bourse petit troc" objets, bibelots, vaisselle, petits meubles etc...

ASSEMBLEE GENERALE du 24 Novembre 1987 :

Présidente : MME LE GOC Nicole

Vice-Présidente : Mme DOUSSIN Jacqueline

Secrétaire : Mme RENAUDINEAU Martine

Secrétaire-Adjointe : Mme SAULNIER Josette

Trésorière : Mme LEBASTARD Bernadette

Trésorière Adjointe : Mme NICCOLI Thérèse

Membres : MMES DUCOURNEAU - CHAMPAIN - COUDRIAU - LELU - LANELUC HEAS.

Th. NICCOLI

Nous rappelons que :

- le vestiaire est ouvert, à tous, les jeudis de 15 heures à 17 heures, à la Vieille Cure.
- nous acceptons tous vêtements pour nourrissons, enfants et adultes, et vous remercions par avance de vos dons.
- notre équipe se tient à votre disposition pour vous recevoir et vous diriger vers les vêtements que vous désirez.

MMEs CHAMPAIN - RICHARD- BOUYER



SECOURS POPULAIRE FRANCAIS

Antenne de BASSE-GOULAINNE

A Basse-Goulaine, la solidarité n'est pas en vain mot.

A l'appel du Secours Populaire, des familles ont fait don de vêtements en bon état pour des enfants défavorisés. De même, certains ont donné des meubles pour aider des jeunes ou moins jeunes en difficulté.

Pour plus d'efficacité, l'antenne de Basse-Goulaine du Secours Populaire a besoin de bonnes volontés et accueillerait avec plaisir de nouveaux ou nouvelles participant(es).

Cette année nous avons pu faire partir 2 enfants de la Commune en vacances, l'un dans la Loire, l'autre en Hollande. Par contre nous n'avons pas trouvé de famille d'accueil en Juillet et Août. Dès maintenant nous vous demandons d'y songer et de prendre contact avec Mme NICCOLI, 46, rue de l'Île de France. Il s'agit d'enfants entre 6 et 12 ans.

Les fonds récoltés dans nos différentes activités et la subvention municipale nous ont permis d'aider des familles au chômage.

Enfin, pour marquer NOEL, le Secours Populaire de NANTES va offrir à une dizaine d'enfants de BASSE-GOULAINNE une journée de fête : Voyage en car, cirque et goûter.

ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE

OPERATION RAMASSAGE TEXTILES 1987

Monsieur Léon GRIMAULT, Délégué Départemental de l'Association des Paralysés de France, nous a fait parvenir un compte-rendu de l'opération menée en Loire-Atlantique, le Samedi 17 Octobre 1987.

Cette année encore, la collecte a été plus fructueuse que par le passé.

80 wagons ont pu être acheminés représentant 777,38 Tonnes de textiles propres ou usagés.

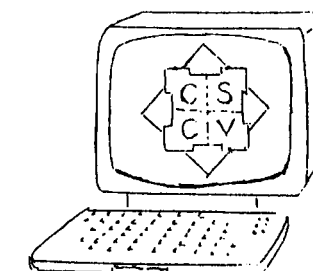
Pour BASSE-GOULAINNE, cela se traduit, par l'acheminement en Gare de l'Etat à NANTES, d'un Fourgon J9, d'un Fourgon Citroen, et de deux camions de 33m³ chacun. MERCI à TOUS.

L'OPERATION CONTINUE

Monsieur RAVAUT, Directeur du Centre A.P.F. de la Grillonnais, comme l'an passé, met à notre disposition des locaux, où, durant l'année 1988 NOUS POURRONS stocker les sacs de textiles.

Pour tous renseignements : R.COLLET 40.06.02.94

C.S.C.V. info



Consommateurs sur minitel

Eh oui ! même la consommation (et surtout la Défense du Consommateur) peut désormais avoir sa place sur le Minitel. C'est ce qu'un groupe de quelques-uns a mis en place.

L'IDEE :

Pouvoir offrir à chacun, de chez lui, la possibilité d'avoir la réponse à ses questions sur l'Habitat, la Consommation... à partir de son Minitel.

QUE TROUVERA-T-ON DANS CE SERVICE ?

Des fiches pratiques concernant l'Habitat (location, accession), la consommation ; contrats de vente, les arrhes et acomptes, les recours face aux Services Publics (tél - E.D.F.) et Privés (teinturier, garages...)

Un service direct QUESTIONS-REponses avec les Usagers. Ceux-ci posent leurs questions sur le Minitel, nous leur répondons dans un délai de 48 heures, soit directement par Minitel, soit par courrier. En cas de problème, trop complexe ou trop particulier, nous leur donnons les coordonnées de la C.S.C.V. la plus proche.

Des Infos-Flash : par exemple, le résultat de l'enquête sur les fournitures scolaires, ou l'indice du coût de la construction, ou encore les positions de la C.S.C.V. face à un événement ponctuel, etc...

Des dossiers, par exemple, l'accession à la propriété, les personnes âgées etc...

Un guide pratique

avec les publications qui peuvent être utiles à connaître, les adresses de toutes les C.S.C.V. de l'OUEST (ainsi que toutes les Fédé de France) Pour l'accès 36 15 COTWEST puis C.S.C.V.

C.P.A.M. NANTES

SECURITE
SOCIALE

BUREAU D'ACCUEIL

SECURITE
SOCIALE

BASSE-GOULAINNE

**En raison de la période de congés annuels
les permanences seront supprimées :**

le **30 DECEMBRE 1987**

**PENDANT CETTE PERIODE NOUS VOUS INVITONS A TRANSMETTRE
VOS DOSSIERS, SOUS PLI AFFRANCHI, A L'ADRESSE DE VOTRE CENTRE DE PAIEMENT**

- Aide à la recherche.
- Aide aux malades et à leurs familles
- Information et prévention du public.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DE LOIRE-ATLANTIQUE
LIGUE NATIONALE FRANÇAISE
CONTRE LE CANCER

6 allée Duguay-Trouin - 44000 NANTES
Tél. 40 35 21 50 C.C.P. Nantes 2.349-81 Y

LA LIGUE NATIONALE FRANÇAISE CONTRE LE CANCER
A ÉTÉ FONDÉE EN 1918

Dès sa création elle s'est fixée trois objectifs:

- aider tous les Centres de Recherche en France,
- aider les malades et leurs familles,
- informer sur tout ce qui concerne les cancers et leurs préventions.

Elle a été reconnue d'utilité publique en 1920.

Dès 1922 les premiers comités départementaux de la Ligue Nationale Française contre le Cancer ont été mis en place.

Ils ont été reconnus officiellement en 1957 par une circulaire de la Direction Générale de la santé.

Aujourd'hui 100 comités départementaux couvrent la France.

Votre comité Départemental de Loire-Atlantique oeuvre pour chacun des trois objectifs fixés par la Ligue Nationale contre le Cancer.

AIDE A LA RECHERCHE

- Recherche Fondamentale : dans le laboratoire INSERM Unité 211 Faculté de Médecine à NANTES.
- Recherche Clinique Appliquée : au Centre Régional de Lutte contre le Cancer (CRLC), centre René GAUDUCHEAU à NANTES et au Centre Hospitalier Régional et Universitaire de Nantes.

ENTRAIDE SOCIALE ET MORALE

- aide morale aux malades et aux familles
- assistance financière aux malades et aux familles en difficulté
- aides matérielles et morales aux associations de malades et anciens malades
- aides aux anciens malades pour leur réinsertion dans la vie sociale (appuis pour les emplois, acceptations par les assurances, obtentions de crédits etc...)

Pour instruire et régler les problèmes, un délégué du Comité Départemental de Loire-Atlantique et une assistante sociale de la Ligue contre le Cancer (au Centre René Gauducheau à NANTES) sont au service du délégué communal.

INFORMATION DU PUBLIC

Le Comité Départemental de la Ligue contre le Cancer :

- met à disposition de ses adhérents une revue "VIVRE"
- ainsi que des brochures spécialisées à grande diffusion,
- est présente à de nombreuses manifestations (sportives, culturelles, foires, expositions etc...)
- organise des conférences d'information avec projection de films et de diapositives suivies de débats animés par une équipe de médecins généralistes et spécialistes.

Prévenir la maladie, faire connaître les résultats aussi bien dans le domaine scientifique et médical que sur le plan social et humain, telle est notre mission auprès de chacune et de chacun de vous.

DELEGUE COMMUNAL : R. COLLET Tél. 40.06.02.94.

AMICALE DE DONNEURS
DE SANG BÉNÉVOLES
DE Saint SEBASTIEN
BASSE-GOULAINNE - HAUTE-GOULAINNE

Les dernières collectes de sang de 1987 viennent de se terminer et, de toute évidence, l'intérêt qui s'attache à celles-ci est la présence du Donneur.



Qui pourrait affirmer de nos jours n'avoir eu recours, au moins une fois, à la transfusion, pour lui-même ou l'un des siens.

Le donneur de sang, par son geste gratuit et anonyme correspond à ce que tout homme attend de son semblable : Amitié, Solidarité.

Dans une publication de notre Association datant de Novembre 1954, nous pouvions lire ces quelques lignes : "Existe-t-il de plus belle charité que celle qui consiste à donner son sang ? Le don du sang est le don de soi-même, et pour donner, il suffit d'aimer".

Merci à ceux qui nous ont montré la route. Venez nombreux nous rejoindre, cette route là, ne craint pas les embouteillages.

Bureau 1987 - BASSE-GOULAINNE

<u>Président</u>	COLLET Roland	35, rue de la Jarnigarnière
<u>Vice-Président</u>	NAEGELE J.Claude	82, rue de la Jarnigarnière
<u>Trésorier</u>	HERY Gilles	Rue des Rouleaux
<u>Secrétaire</u>	RICORDEL J.Paul	6, avenue des Ormes

PROCHAINES COLLECTES : BASSE-GOULAINNE Jeudi 28 Janvier 1988 de 16h30 à 19h00
HAUTE-GOULAINNE Samedi 30 Janvier de 8h30 à 12h30
SAINT SEBASTIEN Lundi 1er Février de 8h30 à 12h30
et de 16h30 à 19h00

ASSEMBLEE GENERALE - 35ème Anniversaire

SAINT-SEBASTIEN Salle ESCALL Samedi 5 Mars 1988.

COMMUNIQUE URGENT

Yannick a 12 ans, il habite une petite maison dans le banlieue nantaise. C'est notre voisin, c'est votre voisin, il a joué dans la rue ou à l'école avec votre enfant.

Ce que vous ignorez, c'est que Yannick lutte, depuis 5 ans, contre une LEUCEMIE, et que la GREFFE DE MOELLE est devenue une URGENCE.

Pas de donneurs compatibles en France sur le fichier consulté.

En ce moment, ses parents consultent le fichier anglais pour essayer de trouver un DONNEUR ayant une moëlle aussi identique que possible à celle de leur enfant. Puis ce sera la GREFFE. Toutes ces démarches sont très onéreuses et ne sont qu'en partie prises en charge par les assurances.

Il faut SAUVER Yannick, et nous faisons APPEL à votre COEUR.

Demain, ce sera peut-être votre enfant qui aura besoin de nous. Au nom de Yannick et de tous les enfants qui attendent une GREFFE, merci de votre DON, si minime soit-il, nous en avons besoin.

Envoyer votre don au CREDIT MUTUEL de SAUTRON : Compte n° 00004330126 40
42, rue de Bretagne "GREFFE DE MOELLE "YANNICK"
44880 SAUTRON

L'Association GREFFE DE MOELLE "YANNICK"

INFORMATIONS DIVERSES

TRANSPORTS PUBLICS "DEMANDEURS D'EMPLOI"

Lors de la séance du 15 MAI 1987, le Conseil Municipal a décidé d'étendre à tous les demandeurs d'emploi, suivant les conditions de ressources, l'attribution d'un billet mensuel "DEMANDEUR D'EMPLOI" pour l'utilisation des bus du réseau " T A N ".

I - LA DISTRIBUTION DES TICKETS se fera sur présentation de :

- la carte d'inscription de demandeur d'emploi,
- le justificatif de pointage,

et aura lieu pour l'année 1988, les :

DATES DE DISTRIBUTION	MOIS DE VALIDITE DU TICKET	HEURES
28 DECEMBRE 1987 (LUNDI)	JANVIER 1988	9h-12h - 14h30-17h
29 JANVIER 1988	FEVRIER 1988	" "
26 FEVRIER 1988	MARS 1988	" "
25 MARS 1988	AVRIL 1988	" "

II - CONTROLE DES RESSOURCES

Le contrôle des ressources se fait une fois par trimestre civil.

- SEMAINE DU 11 AU 15 JANVIER 1988 (revenus de OCTOBRE, NOVEMBRE, DECEMBRE 1987)
- SEMAINE DU 11 AU 15 AVRIL 1988 (revenus de JANVIER, FEVRIER, MARS 1988)
- SEMAINE DU 04 AU 08 JUILLET 1988 (revenus de AVRIL, MAI, JUIN 1988)
- SEMAINE DU 10 AU 14 OCTOBRE 1988 (revenus de JUILLET, AOUT, SEPTEMBRE 1988)

Les demandeurs d'emploi doivent se présenter, à la Mairie, afin de retirer les imprimés nécessaires à l'établissement de ces contrôles, aux dates indiquées ci-dessus, faute de quoi leur demande ne sera pas acceptée.

PERMANENCES DE VENTE DE TICKETS RESTAURANT SCOLAIRE

JANVIER	: du Lundi 4 janvier au Samedi 9 Janvier
FEVRIER	: du Lundi 1er Février au Samedi 6 Février
MARS	: du Lundi 7 Mars au Samedi 12 Mars
AVRIL	: du Lundi 28 Mars au Vendredi 1er AVRIL
MAI	: du Lundi 2 Mai au Vendredi 7 Mai
JUIN	: du Lundi 6 Juin au Samedi 11 Juin

ATTENTION

Pour le mois d'AVRIL la permanence aura lieu Fin MARS en raison des vacances scolaires.

HEURES D'OUVERTURE : Lundi au Vendredi 9h à 12h et 14h30 à 17h30
Samedi 9h à 11h

RENSEIGNEMENTS UTILES...

CENTRE MEDICO-SOCIAL - HALTE-GARDERIE

ATTENTION

Bien que situés à la même adresse le Centre Médico-Social et la Halte-Garderie possèdent des numéros de téléphone différents.

Vous devez composer le :

- 40.06.02.31 pour avoir Madame THOMAS l'assistante sociale ou Madame GODARD la puéricultrice de même que pour prendre les rendez-vous pour la consultation d'enfants du 1er jeudi après-midi du mois.
- et le 40.03.56.91 pour contacter le personnel de la Halte-Garderie.

LISTE ELECTORALE

ATTENTION

Il ne vous reste plus que quelques jours pour vous faire inscrire sur la liste électorale - DATE LIMITE : 31 DECEMBRE 1987.

RECENSEMENT MILITAIRE



Les jeunes gens nés en OCTOBRE - NOVEMBRE - DECEMBRE 1970, doivent se présenter en MAIRIE du 4 au 29 JANVIER 1988 (sauf le samedi matin) munis du livret de famille de leurs parents, afin de se faire recenser militairement.



CET ADHESIF DOIT ETRE APPOSE
A L'ARRIERE
DE VOTRE VEHICULE

Vous pouvez vous procurer cet adhésif au prix de 1,00 FRs, au guichet de la Mairie.

Allo Basse-Goulaine

MAIRIE Services Administratifs	40.03.55.56
MAIRIE Services Techniques	40.06.05.09
MAIRIE Gardien	40.03.50.98
POMPIERS VERTOU	40.34.41.18
GENDARMERIE DE ST SEBASTIEN	40.80.56.93
CENTRE MEDICO-SOCIAL	40.06.02.31
HALTE-GARDERIE	40.03.56.91

LE GIVRE

Mon Dieu! comme ils sont beaux
Les tremblants animaux
Que le givre a fait naître
La nuit sur ma fenêtre!

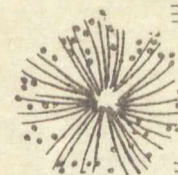
Ils broutent des fougères
Dans un bois plein d'étoiles,
Et l'on voit la lumière
A travers leurs corps pâles.

Il y a un chevreuil
Qui me connaît déjà;
Il soulève pour moi
Son front d'entre les feuilles.

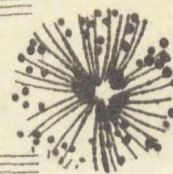
Et quand il me regarde,
Ses grands yeux sont si doux
Que je sens mon cœur battre
Et trembler mes genoux.

Laissez-moi, ô décembre!
Ce chevreuil merveilleux.
Je resterai sans feu
Dans ma petite chambre.

Maurice Carême



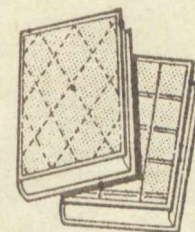
NOTRE CARNET



Naissances



Elodie DE LACOUR 13, allée des Touzelles
Mathieu REMAUD 15, rue de l'Ecluse
Noémie JOUAN 7, rue des Chênes Rouges
SalimVOUSSEF 40, rue de la Razée
Anthony DUGAST 124, rue de la Jarnigarnière
Lorène MATHÉ 28, allée des Touzelles
Guillaume LE LAGADEC 8, rue d'Aquitaine
Michèle CARPENTIER 11, place de la Rivière
Axel LEBEAUPIN 90, rue de la Jarnigarnière
Julie MERIT 23, rue Launay-Bruneau
Elodie PRIOU 6, imp. Paul Claudel
Quentin HARDY 238, rte des Landes de la Plée
Betty MILLET 15, rue du Moulin Soline
Amélie CAQUARD 2, imp. des Korrigans



Mariages

Michel MARAVAL - SAINT-BRIEUC et Isabelle SCHOEN - La Ravelonnière
Michel PENEAU - St Sébastien s/Loire et Véronique DAGAN - Les Grézillières
Gilbert BRITON et Nathalie CAILLEAU - Rue de la Baillée

Décès

Mr Paul COLLINEAU - 61 ans - 116, rte des Landes de la Plée
Mr Auguste LEMERLE - 80 ans - 158, rue Ile Chaland
Mr Michel PAYEUR - 43 ans - 10, rte des Landes de la Plée
Mme Simone LESEURRE - 60 ans - 17, les Hauts
Mr Gilbert BRELET - 75 ans - 122, rue de la Chesnaie
Mr Henri MORINIERE - 58 ans - 87, rue des Rouleaux
Mr Aristide MICHAUD - 60 ans - 3, allée du Moulin Robert
Mme JOSSE Lucienne - 79 ans - 12 bis, place Saint-Brice



Faint, illegible text or markings in the upper left quadrant of the page.

Small, faint markings or characters on the right edge of the page.

Small, faint markings or characters on the right edge of the page.

Small, faint markings or characters on the right edge of the page.

Faint, illegible text or markings in the lower center of the page.